

# DGI préhenseur

Jeudi 4 juin, un salarié du poste de chargement LPP2 a été victime d'un accident en voulant prendre une pièce avec le préhenseur QL106. La pièce lui est retombée sur la jambe, lui occasionnant une vive douleur.

Les pompiers sont intervenus pour l'emmener à l'infirmerie où il a été pris en charge pour lui prodiguer quelques soins. La CGT s'est rendue sur place et a constaté que le RF et le RG Parachèvement ont continué à faire charger l'installation avec le même QL et la même pince, soi-disant pour voir si une pièce allait retomber et comprendre pourquoi elle ne tenait pas...

**Messieurs de la direction, les salariés ne sont pas des cobayes !**



**Chacun se fera son opinion, mais pour la CGT il s'agit plutôt d'un souci de production que de compréhension du problème !!!**

Suite à l'accident, le QL et la pince auraient dû être écartés afin d'être analysés par la personne s'occupant des préhenseurs. En aucun cas ils n'auraient dû être utilisés pour effectuer ces essais en pleine production. Une pièce aurait pu tomber et reblesser à nouveau quelqu'un.

La CGT a déposé un DGI, et est intervenue lors de la réunion CSSCT pour demander l'adaptation des pinces par un système moins dangereux. Nous avons également demandé qu'en cas de chute de pièce due à un dysfonctionnement de QL ou d'une pince, la ligne soit systématiquement arrêtée en attendant le remplacement du préhenseur.

La direction a fait mine de nous entendre, mais nous connaissons bien leur façon de faire... Le DGI a été levé par les autres organisations syndicales, seule la CGT l'a maintenue.

**La direction doit cesser d'incriminer le salarié dès qu'il y a un problème avec les préhenseurs. Non, ce ne sont pas les salariés qui prennent mal les pièces, ce sont les préhenseurs qui ne sont pas adaptés !**